

Saint-Etienne, le lundi 30 mars 2020

Chère Camarade, Cher Camarade,

Evidemment, le moment est particulier.

En février 2016, lors de la célébration du bicentenaire de l'Ecole, nous avons démontré notre capacité de mobilisation collective pour que l'évènement soit une réussite. Je me souviens avoir dit, au cours de la cérémonie, que notre génération avait été chanceuse, ayant vécu une longue période de paix et de prospérité, grâce au courage et aux sacrifices consentis par de plus anciens.

Certes, les évènements que nous vivons aujourd'hui ne sont pas comparables à ceux que nos plus anciens ont eu à affronter, mais pour vaincre cette crise sanitaire aussi violente qu'inattendue, nous devrons prouver que nous sommes de nouveau capables d'adopter de vraies attitudes collectives.

Le contexte critique que nous subissons aujourd'hui devrait être en lui-même suffisant pour générer une solidarité sans faille, une efficacité collective optimisée. J'espère que nous saurons en faire un bilan après la crise, et que nous ne passerons pas à côté de l'occasion d'en tirer les conséquences.

J'ai toujours été persuadé que notre association, comme d'autres qui prônent de vraies valeurs, pouvait jouer un rôle important dans la société, au-delà de son cercle d'influence naturel.

Dans cette optique, mon propos de ce jour est de t'inviter à devenir administrateur de l'association des anciens élèves.

Notre Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 24 anciens élèves de différentes générations (promotions 1966 à 2014). Côtayer des camarades d'âges et de parcours différents est aussi l'un des intérêts de donner de son temps pour faire vivre notre belle association.

Le Conseil se réunit cinq fois par an à Paris, et l'assemblée générale se tient généralement en juin, à Paris également.

Comme chaque année, un tiers du Conseil d'administration va bientôt être renouvelé.

Les nouveaux administrateurs seront élus par l'assemblée générale sur la base des votes à bulletin secret qui nous parviendront soit par voie électronique, soit par courrier. Celle-ci se tiendra le 8 juin au Yacht Club de France, si le contexte le permet.

Les candidatures doivent être présentées avant le 30 avril. Il suffit de le faire en retour de ce mail.

Alors ... à bientôt peut-être !

Serge VIGIER

Président

Mines Saint-Etienne Alumni